

PRÉFET DE L'OISE

Avis de consultation du public

Il est porté à la connaissance du public que, dans le cadre de l'élaboration de l'arrêté préfectoral relatif à la procédure d'information et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution atmosphérique, une consultation est organisée du 26 août 2015 au 16 septembre 2015 inclus.

Le projet d'arrêté peut être consulté sur le site internet de la DREAL Picardie : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr>

Les observations éventuelles sur le projet d'arrêté préfectoral pourront être déposées par voie électronique à l'adresse suivante :

eclat.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr

ou par voie postale à l'adresse suivante :

DREAL
Service ECLAT
56 rue Jules Barni
80 000 AMIENS

En cas d'observations, le délai de publication de l'arrêté ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de clôture de la consultation.

L'ensemble des observations seront synthétisées et publiées à l'expiration du délai de consultation avec l'arrêté signé.



Emmanuel BERTHIER